



Extrait du registre des
actes de mariage de la commune
de Soissons

Le Citoyen Antoine Parquet de la République française
une et indivisible Par nous Du Sois devant nous officier
public de cette ville de Soissons et soussigné Michel
Sambrot Sous Lieutenant des gardes de la Capitale de bataille
de Paris en la dernière paroisse de nos Citoyens à Paris
le vingt sept may mil sept cent cinquante deux fils
de Jean Sambrot et de Marie Therese Chaire d'une part
et Marguerite française Dorothee Depin née à Paris
près de Paris le vingt sept may mil sept cent cinquante deux
fille de Jean Pierre de la Rivière et de Marguerite
Dorothee Chibault d'autre part.

Actes de mariage ont été faits de leur acte de mariage
de la publication de leurs promesses de mariage
proclamés tant en cette ville en une qu'en celle dudit
Soissons la même formalité de publication de
après de l'assemblée fait devant eux et soussigné notaire
au Sois lors de leur mariage de leurs noms et registres
en l'acte, et après avoir reçu la déclaration de
époux en présence de Louis Sebastian Falgout Lieutenant
agé de trente trois ans, de Pierre Louis Claude Lousier
Sous Lieutenant agé de vingt cinq ans, de François

Joseph Lefevre chef de bataillon age
 de cinquante ans et de Jeanne
 fille de Jeanne majeure age
 de trente ans sous l'empire septieme bataillon de par
 avous au nom de la ley prouvie que ledite melchior
 Lambert et Marguerite franoise Dorothee Devin its
 maris en mariage et avous signe le present acte avec
 les Epoux et les tmoins ledits Jeanne et au cunty signe
 p. d. e. Lefevre, M. J. Dorothee Devin et Lambert
 J. S. Lefevre, L. B. Falconet, J. J. fille et Brago pinton
 fils of p. b.

Dilivie pour extrait Copie par moy Gressu
 adjoins de l'Administration Municipale de la
 Commune de St. Christe a Vauz et Melinco la
 quatre de la Republique Francoise une et indivisible

G. St. Jos. M. A. R.

Un par nous Membres de l'Administration
 Municipale de la Commune de St. Christe une par nous
 legalisation de la Signature et de nos lettres

J. Fortin



M. J. Dorothee Devin
J. S. Lefevre

2672
25. mai
P. 789
R. le 9. Juin 1827
Son
Excellence le Ministre de
la Marine et des Colonies

Monseigneur

Doulm (Louis Nicolas) Brigadier, gendarme
Royal de Paris, duplie humblement, Votre
Excellence; Je voudrais bien, N. S. Purgence
du besoin que j'en ay: mes père delivré
Pacte de Veien, de (Melchior) Lambert
fils de Jean et de Theres Chaire
Lieutenant à la 7. me Demi-Brigade d'infan
terie de ligne, décedé à l'Hopital militaire
de la Hogue, ile St Domingue le quatorze
Mésidor an dix (3. Juillet 1802.)

Je suis avec respect
de Votre Excellence.

Le très humble et obéissant
serviteur

Doulm

Brigadier de la Gendarmerie Royale de Paris
1. Compagnie, Casern de la rue du Faubourg d'Orléans

Paris 23. mai 1827.

8



Certificat de non divorce.

Département de Seine-et-Marne
Arrondissement communal de Meaux
Mairie de la Ferté-sous-Jouarre, chef-lieu de Canton.

Nous Adjoint au Maire de la Ville de la Ferté-sous-Jouarre, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, Certifions que, d'après les registres civils de notre Commune, il est constant qu'il n'a point été prononcé de Divorce entre Melchior Lambert, lieutenant dans la 7^e Demi-brigade d'infanterie, 1^{er} bataillon, 2^e Compagnie, et Marquerite-françoise Dorothee DESIN, mariés à Soissons, Dépt. de l'Aisne, le cinq messidor an quatre.

En foi de quoi, nous avons signé le présent certificat; à la Ferté-sous-Jouarre, le vingt-quatre Brumaire, l'an Quatorze de la République.



Lamy Regnard

Nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne) certifions que la signature de *Lamy Regnard* apposée au bas de ce Certificat est de son écriture et celle de *M. Lamy Regnard* adjoint au Maire de la Ferté-sous-Jouarre, que son doit y être ajoutée, tous en foi de quoi nous signons ce présent qui aura été Contresigné par le Greffier des Juges de la Ferté-sous-Jouarre.

Et Meaux le vingt cinq Brumaire an quatorze.



Lamy

Desin

(N. 13.) Boulin & Devin

Quatorze



Du Mercredi Cinq Septembre mil huit cent dix,
trois heures du soir.

ACTE DE MARIAGE de Louis-Nicolas Boulin
officier jouissant de la solde de retraite et boulanger de profession,
né en cette ville le dix-sept Janvier mil sept cent quatre-vingt-
six et y demeurant chez ses père et mère; fils mineur de Jean-
Louis Boulin, même profession, et de Marguerite Diamant
sa femme, d'une part;

Et de Marguerite-Françoise-Dorothée Devin, née à L'Isle
(Seine-et-Marne) le vingt-sept avril mil sept cent soixante-dix-
huit; demeurant chez son père en cette ville; fille majeure de
Jean-Benoît-Nicolas Devin, huissier public, et de Désirée
Marguerite-Dorothée Chibault sa femme, décédée en l'aidite commune
de L'Isle le dix-huit mai mil sept cent quatre-vingt-sept; et
femme de Melchior Lambert, lieutenant dans la 7^e demi-brigade
d'infanterie, 1^{er} bat^{on} 2^e camp; décédée à l'hôpital militaire de la
hogue, île de St-Domingue le quatorze messidor an dix (3 juillet
1802), et qu'elle avait épousé à Soissons (Aisne) le cinq messidor an quatre
(23 juin 1795), d'autre part.

Les actes préliminaires sont :

1^o. L'acte de naissance de l'Époux, Contigné sur les registres de
l'état civil de cette ville à la date sus-indiquée;

2^o. L'acte de naissance de l'Épouse, délivré le huit Janvier mil huit
cent sept par le secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne
et dûment légalisé; l'acte de décès de sa mère délivré le douze
avril précédent au même par le Maire de L'Isle et parittement légalisé;
et un certificat attestant le décès dudit Melchior Lambert, délivré à
Boulogne le quinze février an treize par le Ministre de la marine
et des Colonies, signé Decrés et contresigné par le chef d'expédition de
l'Administration générale des Colonies Ed. Boncet;

3^o. Les actes des publications de mariage faites en cette ville,
desquels il résulte que les promesses réciproques des Epoux y ont
été publiées les dimanches vingt-six août précédent au même et
deux Septembre courant, et que les dits actes ont été affichés durant
tout le temps prescrit par la loi, sans opposition.

De tous lesquels actes, il a été donné lecture aux parties, ainsi que du chap. 6, tit. 5, liv. 1.^{er} du Code Napoléon, contenant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les Epoux présents, le Contubercule des père et mère de l'Époux et du père de l'Épouse audit présent, ont déclaré prendre en mariage, l'un Marguerite-Françoise-Dorothée Desin, l'autre Louis-Nicolas Goulin;

En présence 1.^o de Mathias Boehlent, postillon, âgé de vingt-quatre ans et huit mois, beau-frère de l'Époux;

2.^o de Charles-Jean-Baptiste Gillan, marchand boucher, âgé de quarante-trois ans, Cousin germain de l'Époux du côté paternel;

3.^o de Jean-Louis Desin, marichal ferrant, âgé de trente ans, Cousin germain de l'Époux du côté paternel;

4.^o et de Pierre-Sébastien Le Duc, Courneur, âgé de cinquante-trois ans, ami des parties;

Demeurant tous quatre en cette Ville.

Après quoi, nous Adjoint au Maire de la Ferté-sous-Jouarre, faisant, en vertu de sa délégation spéciale, les fonctions d'officier public de l'Etat civil, avons prononcé, au nom de la Loi, que lesdits Epoux sont unis par le mariage. Dont acte, qui a été lu et que les Epoux, la mère de l'Époux, le père de l'Épouse et les deux premiers, troisième et quatrième témoins ont signé avec nous: le père de l'Époux a déclaré ne pouvoir signer, étant privé de l'usage de ses mains par la goutte, et le premier témoin a déclaré ne savoir signer. /

P. et P. L'Adjoint M. L. J. Desin, Desin
Remy Gillan de A. de G.
L'Adjoint
L'Adjoint
L'Adjoint

Du 18^e L'an mil Sept cent quatre vingt six le dix huit
Jehan de Jauries a été baptisé par nous Vicaires sousignés
Poulin Louis Nicolas né Jéru, fils de Jean Louis

Jauries Poulin m. Boulanger en cette ville et de Marguerite
Diamant. Sa femme, le Parain Jean Nicolas Perron
La Marcine Marie Catherine Guot femme de et Nicolas
Poulin grande, tante de l'enfant qui ont signé avec
nous le Père absent. Guot Perron
Charpentier Ebe

n: 16

29
Département de Seine & Marne



MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES
ADMINISTRATIVES

Extrait du Registre des actes de
Naissances, Mariages et Décès de la
Commune de Lizy arrondissement de
Meaux, Département de Seine et Marne

Le Vingt-huit Avril mil Sept cent Sixante
dix huit, a été baptisée par moi vicaire
Sousigné Marguerite Françoise
Dorothee née Thier en légitime mariage de
M. Jean Pierre Nicolas Dexin, et de Marguerite
Dorothee Thibault sa femme ses pere et mere,
le Parain Jean Pierre Dexin ayeul Paternel
et la Marcaine Françoise Boin ayeule maternelle
qui a déclaré ne sçavoir signer; et le Parain a
signé avec nous; Signé Dexin, marianne
Thibault hostain, Dexin et testard vicaires.

Déclaré et Certifié conforme à la minute
déposée aux archives de la Préfecture du
Département de Seine et Marne en vertu de la loi
du vingt Septembre 1792 (4. Niv) par moi
Secrétaire Général de la Préfecture Sousigné
à Melun le trois Nivôse an Quatorze

Vli Mx

Pour l'Extrait

Le Secrétaire Général de la Préfecture

Guyardin



Hous

Repte de
agente
Amade
J. P. H. S.
Lavin

1857
le 21 sept 57
M. de Legation
Ch. de Legation

Thibault
Dessin
Thibault



Signature

DÉCÈS.

ANNÉE

1852

Arrondis^t ancien.

8^e

Nom

Lévin

Prénoms

Marguerite Françoise
Cécile

Date du décès.

23 Mai.